

Revue de presse du 23 juin 2008

Sylviculture - La CRE réclame l'aide de Québec

La Conférence régionale des élus (CRE) de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine souhaite que Québec finance à 100 % les travaux sylvicoles cette année avant de trouver une solution à long terme. Sans cette aide immédiate, la CRE indique qu'entre 400 à 500 emplois sont menacés.

Parmi ceux touchés par la réduction des travaux, il y a la Coopérative des entreprises forestières de la Côte-de-Gaspé, qui ferme ses portes après 10 ans d'opération.

La CRE estime à 8 millions de dollars les besoins pour la région. (Radio-Canada)

Travaux sylvicoles, 7M\$ demandés à Québec

La Conférence des élus de la Gaspésie et des Îles demande à Québec d'assurer la reprise des travaux en forêt et le maintien en emploi de plus de 400 travailleurs forestiers.

Les industriels ont pris de l'avance et déjà réalisé plus de travaux que prévus, alors on demande au gouvernement 7 millions de dollars pour que ces travailleurs puissent retourner en forêt.

" Tous pourris de dettes la moitié des bûcherons, pourris de dettes par la mort. Faillite, par-dessus faillite et le gouvernement n'a jamais parlé des propriétaires de machines, jamais. "

Rodrigue Castilloux a lancé un cri du cour aux élus de la région lors de la dernière rencontre de la CRÉ. Comme d'autres travailleurs, il n'a plus les moyens d'aller perdre de l'argent en forêt. Il demande au gouvernement de s'asseoir avec les travailleurs, au lieu d'écouter, dit-il, uniquement les industriels et les élus.

" Puis rendu à 7 jours par semaine, 8 jours de travail, ça n'existe pas, on est rendu là. Alors qu'est-ce que tu fais, tu vires la page, puis tu dis sois je démissionne de là mais démissionner, c'est coûtant de le faire parce que tu n'as pas de travail dans le coin. Donc moi, j'ai pris une décision, malgré mon âge, je vais essayer d'aller travailler à Montréal sur la construction, " avoue l'opérateur de machinerie en forêt âgé de 59 ans.

Ils sont quelques 400 travailleurs forestiers gaspésiens menacés de perdre leur travail cet été. Pour assurer leur retour en forêt, la Conférence régionale des élus demande à Québec 7 millions de dollars. C'est que ces dernières années, les forestières ont commandé plus de travaux sylvicoles qu'il leur était demandé.

" Si bien que les industriels ont 2 et 3 ans d'avance, alors si on continue de même, on fait juste pelleter le problème par en avant. Ce qu'on dit, c'est qu'il y a d'autres travaux qui peuvent être faits et c'est là qu'on veut diriger nos travailleurs, " indique le président de la Conférence des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Bertrand Berger.

A plus long terme, la CRÉ espère que le gouvernement assurera un équilibre entre les travaux à faire en forêt et les besoins réels en main-d'oeuvre.

" On est à finaliser, avec Emploi-Québec, un espèce de projet qui mettrait sur pied un bureau de coordination de la main-d'oeuvre forestière en région, qui permettrait de mieux arrimer les besoins des entreprises avec la compétence de notre main-d'oeuvre, " explique le directeur général de la Conférence régionale des élus, Gilbert Scantland.

" Former de la main-d'oeuvre, je suis d'accord avec ça, mais le propriétaire, s'il ne peut pas arriver avec sa machine, il va faire travailler qui ? " se demande l'opérateur de machinerie en forêt, Rodrigue Castilloux.

Pour ne pas revivre à nouveau ce problème, l'an prochain, la Conférence régionale des élus mise beaucoup sur une reprise des activités forestières, mais force est de constater que si la tendance se maintient, d'autres millions devront être demandés à Québec pour assurer le retour en forêt de ces travailleurs. (CHAU-TVA)

Entretien des barrages - Un soupir de soulagement

De nombreuses MRC et municipalités du Québec n'auront pas à assumer entièrement l'entretien des barrages publics sur leur territoire. Elles ont appris, il y a quelques jours, que la province n'avait plus l'intention de leur déléguer cette charge.

Le ministère de l'Environnement leur proposait soit d'entretenir eux-mêmes ces infrastructures, de les abandonner ou de les démolir. Québec devrait continuer à assurer l'entretien des barrages, mais sous certaines conditions. Celles-ci demeurent cependant inconnues des élus locaux pour le moment.

La mairesse de Matane, Linda Cormier, qui s'était opposée aux plans initiaux de la province, est satisfaite. La gestion du barrage Mathieu-d'Amours aurait engendré des coûts supplémentaires d'environ 150 000 \$ par an pour sa ville.

Ces dépenses auraient eu des effets sur le compte de taxes des résidents, explique Mme Cormier. « Quand on regarde le coût de l'essence qui augmente sans arrêt, dit-elle, je pense que chacun de nous, on en a assez à notre charge. »

Quelque 125 municipalités de la province sont touchées par cette décision, ajoute la mairesse Cormier. (Radio-Canada)

Conditions défavorables

Les élus gaspésiens sont déçus des conditions liées à l'appel d'offres de 250 mégawatts d'énergie éolienne issue de projets communautaires.

Le projet de règlement, publié il y a un mois, n'est pas porteur de bonnes nouvelles pour la région.

Contrairement à l'appel d'offres de 2 mille mégawatts, le gouvernement ne prévoit pas privilégier les projets qui auraient un contenu gaspésien plus important que le 30 % requis. Pire, l'appel d'offres prévoit que si les projets prévoient que les tours et les pales proviennent de la région, l'exigence du 30 % sera considérée comme atteinte.

Les élus gaspésiens demandent plutôt de porter la contenu régional à au moins 50 % afin de favoriser l'implantation d'un turbinier ou de fournisseurs majeurs de composantes à haute valeur technologique sur le territoire de la Péninsule.

Les élus gaspésiens souhaite aussi que le gouvernement relève de 60 à 85 % le contenu québécois des projets éoliens de cet appel d'offres. Une telle mesure favoriserait une entreprise comme AAER, de Bromont, qui a déjà signifié son intérêt d'implanter des usines dans les villes de Chandler et Sainte-Anne-des-Monts.

Le Conférence des élus compte faire de représentations auprès du ministère des Ressources naturelles afin que le projet de règlement soit modifié et que les même principes s'appliquent pour le bloc de 250 mégawatts issu de projets autochtones. (CIEU-FM)

Un quart de millions de \$ supplémentaires

Exploration Orbite rehausse l'objectif de sa recherche de financement privé.

Il y a près d'un mois l'entreprise avait annoncé qu'elle souhaitait réaliser un placement privé qui devait atteindre un maximum de 1 million et demi de dollars.

Exploration Orbite souhaite maintenant porter ce montant à 1 million 750 mille dollars.

Chaque unité offerte aux investisseurs vaut 3 mille 500 dollars et est composé de 25 mille actions et d'autant de bons de souscription valides pour un an. Les actions sont offertes au prix de 14 cents (¢), alors que les bons pourront être exercés pour 20 cents (¢) par action.

Le produit du placement sera versé au fonds de roulement de l'entreprise.

Rappelons qu'Exploration Orbite détient les droits miniers d'un vaste site d'argile alumineuse dans l'arrière-pays de Grande-Vallée.

Dans un avenir rapproché, l'entreprise souhaite mettre en place une usine-pilote servant à roder le procédé d'extraction d'alumine avant la production industrielle. Selon les résultats des tractations qui ont cours avec le gouvernement québécois, cette usine pourrait se retrouver directement à Grande-Vallée ou à Sept-Iles, près de l'aluminerie Alouette. (CIEU-FM)

2 760 signatures

Une pétition prônant le maintien des circonscriptions électorales de la Gaspésie vient d'être déposée à l'Assemblée nationale.

Une copie de la pétition sera aussi remise au directeur général des élections. Un peu plus de 2 mille 760 signatures ont été recueillies sur le territoire de la circonscription de Gaspé.

C'est le député de Gaspé, Guy Lelièvre, qui en a eu l'initiative, puisque sa circonscription risque de disparaître. Il déplore le projet de refonte de la carte électorale qui ferait diminuer le poids politique de la région et qui ne respecterait pas les frontières administratives.

Selon Guy Lelièvre, la circonscription de Gaspé est très importante, d'un point de vue historique.

Guy Lelièvre voit la pétition comme un outil de sensibilisation auprès du public.

Rappelons que la commission de la représentation électorale veut annexer une moitié du territoire de la circonscription de Gaspé à celle de Matane, et l'autre partie, à la circonscription de Bonaventure. La commission souhaite aussi ajouter les 7 municipalités de l'Ouest de la MRC d'Avignon dans la circonscription voisine, au Bas-Saint-Laurent. (CIEU-FM)

La biomasse forestière chauffera les infrastructures

La Vallée de la Matapédia pourrait bientôt jouer un rôle de précurseur en matière de chauffage des infrastructures. L'implantation d'un procédé innovateur permettra de réduire considérablement la facture d'électricité des édifices publics.

Deux projets de chauffage à la biomasse forestière sont envisagés à Amqui. Un premier sur le site du centre hospitalier évalué à 1,2 M\$, l'autre dans l'enceinte de la polyvalente Armand-Saint-Onge pour 936 000 \$. Ces montants incluent la construction de bâtiments, l'achat et l'installation de la chaufferie et les canalisations. Il s'agit d'un système de chaudière qui brûlera des résidus de la coupe de bois.

Le système de chauffage de l'hôpital nécessitera l'implantation de deux chaudières. Quant au projet de la polyvalente, la chaudière aménagée sera branchée sur un réseau souterrain de 210 mètres. Ce réseau servira également à chauffer la salle communautaire, le centre récréatif et possiblement le garage municipal, de même que l'hôtel de ville. Ce genre de système remplacera l'utilisation de combustibles fossiles dont les coûts sont en croissance fulgurante.

Le projet est parrainé par la Coopérative forestière de La Matapédia. Son directeur général, Yoland Légaré, s'est d'ailleurs rendu en Finlande et en France pour constater les avantages de ce type de système de chauffage. «Ce procédé va diminuer les coûts d'énergie, créera ou consolidera des emplois dans le secteur forestier, utilisera une ressource renouvelable et tout ça, dans le respect de l'environnement», explique M. Légaré.

L'aménagement et l'entretien des chaudières présentent toutefois un coût élevé. Par contre, ce système permettra un retour sur l'investissement d'ici dix ans. Le projet a été mis de l'avant après l'abolition des tarifs préférentiels des institutions par Hydro-Québec le 1er avril 2006. (L'Avant-Poste)

Soirée haute en émotions à Sainte-Anne-des-Monts

Lui aussi panéliste lors de cette soirée, le préfet de la MRC de la Haute-Gaspésie, Majella Émond, a démontré à quel point le système défavorisait une région comme la Gaspésie.

« Ils ont assassiné notre région, et je pèse mes mots », c'est ainsi que le maire de Sainte-Anne-des-Monts, Micheline Pelletier, a donné le ton à une soirée haute en émotions à la salle Explorama de Sainte-Anne-des-Monts, le mercredi 18 juin. Cet événement concernait l'avenir des régions.

Cette soirée a été organisée à l'instigation de Constant Lepage, producteur de framboises de Sainte-Anne-des-Monts. Pour ce coup d'envoi en Gaspésie des États généraux du Québec des régions sur la décentralisation, Roméo Bouchard, coordonnateur de la Coalition pour un Québec des régions, ainsi que Claude Béland, président de la Coalition et des États généraux pour un Québec des régions étaient présents. Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'événement.

Victimes

D'emblée, Roméo Bouchard a expliqué que les « régions sont victimes d'un système qui les considère comme des colonies ». Pour contrer le « pillage » des ressources naturelles, le « saupoudrage » des budgets et la centralisation des services dans les grands centres, M. Bouchard et son groupe proposent de créer un pouvoir démocratique dans les régions. « En leur accordant une forme d'autonomie, les régions ne seraient enfin plus dépendantes. Avec un gouvernement autonome, la Gaspésie va enfin exister », de faire valoir M. Bouchard.

Pour y parvenir, la première étape sera pour eux de convoquer des États généraux du Québec des régions. Ils invitent les citoyens à se mobiliser pour la réussite d'une telle démarche, d'où leur présence dans la région.

Constant Lepage a pour sa part tenu à préciser que le monde faisait présentement face à une importante crise alimentaire. « Il va falloir reprendre nos ressources pour nourrir notre population », a-t-il dit.

Lui aussi panéliste lors de cette soirée, le préfet de la MRC de la Haute-Gaspésie, Majella Émond, a démontré à quel point le système défavorisait une région comme la Gaspésie. Il a expliqué que les décisions étaient la majeure partie du temps prises dans les grands centres et que les régions n'avaient pas vraiment leur mot à dire. Et plus souvent qu'autrement, les fonctionnaires ne favorisent pas l'implantation des industries dans les régions. « Un fonctionnaire m'a déjà dit que pour attirer une industrie en Gaspésie, il fallait qu'on travaille deux fois plus fort que les acteurs économiques des grands centres. J'étais en furie quand j'ai entendu ça », a raconté M. Émond.

Le maire de Sainte-Anne-des-Monts, Micheline Pelletier, a pour sa part présenté aux gens à quel point la situation était difficile dans la région. Elle a souligné que les décisions « mur à mur » étaient néfastes pour une région comme la Haute-Gaspésie. À titre d'exemple, elle a affirmé que, même si nous avons l'une des meilleures eaux au monde, le gouvernement a décidé qu'il est nécessaire qu'elle soit chlorée, comme partout ailleurs au Québec. « On nous demande de gérer nos villes selon les règles des grands centres, mais sans nous donner l'argent pour le faire », de dire Mme Pelletier.

Lors de cette soirée, Micheline Pelletier n'a pas mâché ses mots. Elle a affirmé haut et fort que le gouvernement et les grands centres considéraient la « Gaspésie comme le tiers-monde du Québec ». « L'histoire de la Gaspésie ressemble à celle du Québec. Et quand on enlève le pouvoir à des gens, on envoie le message qu'ils sont incompetents. Ceux-ci viennent à ne plus croire en eux. Ils deviennent dépossédés »! Le seul moyen de corriger la situation, selon elle, est de faire en sorte que les citoyens d'ici se lèvent et réclament la décentralisation des pouvoirs et la création d'une chambre des régions.

C'est à Claude Béland que fut confiée la tâche de conclure cette soirée. Celui-ci a expliqué que le contexte actuel avait transformé les citoyens en bénéficiaires des services de l'État et en consommateurs. Pourtant, le seul vecteur de changement digne de ce nom serait le mouvement citoyen. Claude Béland plaide en conséquence en faveur de l'appropriation à nouveau du statut de citoyen, ce qui ne saurait se faire sans une importante décentralisation des pouvoirs, de façon à ce que les gens se sentent à nouveau concernés par la politique. [\(Le Riverain\)](#)

Vers la création d'un nouveau parc éolien

Sur la Montagne Sèche entre Petite-Vallée et Cloridorme

Le projet de parc éolien nécessiterait des investissements de 83 millions \$.

D'ici trois ans, une quarantaines d'éoliennes seraient érigées sur des terres du domaine de l'État dans l'arrière pays de Petite-Vallée et de Cloridorme.

Le projet de Cartier énergie éolienne, le même promoteur qui exploite le vent de l'Anse-à-Valleau, prévoit l'installation de 16 éoliennes de 1,5 mégawatt à Petite-Vallée et de 23 à Cloridorme pour une puissance totale de 58,5 mégawatts.

La construction du parc implique, entre autres, le déboisement et le décapage des sols en surface, la construction de chemins d'accès et l'installation de lignes électriques. Ainsi, 98 hectares de forêt résineuse devront être déboisés. Toutefois, le promoteur s'engage à reboiser

les superficies utilisées à la fin de la phase de démantèlement, soit dans 20 ans si le contrat d'exploitation n'est pas renouvelé.

Les éoliennes seraient dressées à au moins 500 mètres des résidences. Concernant l'impact visuel, le promoteur estime qu'un petit nombre d'éoliennes seront visibles de quelques points de vue.

La construction et l'aménagement du parc éolien, au coût de 83 millions \$, devraient débuter en 2010.

Cartier énergie éolienne pense pouvoir engager 150 personnes durant la phase des travaux et créer six emplois permanents pour la durée d'exploitation du parc éolien.

Parallèlement, le parc éolien offrirait du travail aux employés de LM Glasfiber à Gaspé et de Marmen à Matane puisque les composantes utilisées seraient construites en Gaspésie.

Consultation publique

Les promoteurs et le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ont tenu une séance d'information mercredi dernier à Cloridorme. La période d'information et de consultation publiques se déroule jusqu'au 19 juillet. Le dossier peut être consulté sur Internet au www.bape.gouv.qc.ca sous la rubrique «Mandats en cours». (Le Pharillon)

Nomination d'un directeur pour la prison-hôpital de Percé

Une somme de 11 300 000 \$ sera nécessaire pour transformer l'ancienne prison de Percé en centre de détention et de traitement pour agresseurs sexuels condamnés à une sentence de deux ans moins un jour.

C'est au CLSC de Percé le 17 juin dernier qu'a eu lieu la conférence de presse pour annoncer la nomination d'André Mckibben à titre de directeur de programme d'évaluation, de traitement et de recherche auprès des auteurs d'agressions sexuelles à l'établissement de détention de Percé.

Diplômé en criminologie en 1979 et d'une maîtrise en sexologie en 1984, M. Mckibben occupait jusqu'à tout récemment un poste de consultant à l'interne et à l'externe au programme de traitement pour les auteurs d'agressions à caractère sexuel à l'institut Philippe-Pinel de Montréal. Il participe également à de nombreuses activités cliniques et de recherche auprès des agresseurs sexuels. Il a également participé à l'organisation de plusieurs congrès et activités scientifiques sur la scène internationale.

Lors de la conférence de presse, M. Mckibben était accompagné de Suzanne Bourget, directrice du service correctionnel pour le Ministère de la sécurité publique, de Chantal Duguay, directrice générale du Centre de santé et de services sociaux du Rocher-Percé (CSSS), de Philippe Berger, président du CSSS Rocher-Percé, de Gilles Pelletier, président-directeur général de l'Agence de santé et de Jean-Marie Le Brasseur, président du conseil d'administration du CSSS Gaspésie/les Îles. M. Mckibben sera responsable du processus d'embauche d'une dizaine de personnes pour la prison-hôpital et de leur formation.

Le projet durera six mois où les détenus seront évalués par des criminologues, des médecins, des psychologues, des psychiatres et des travailleurs sociaux. Ils arriveront à Percé en fourgon qui entrera à même le bâtiment par une entrée prévue à cette fin. Les détenus ne sortiront jamais de l'établissement et l'évaluation sera continue pendant toute la durée du projet.

Leur évaluation sera généralisée plutôt que ciblée afin de repérer ce qui a conduit les agresseurs à commettre ces actes. Par la suite, ils repartiront vers d'autres centres où ils seront évalués de façon beaucoup plus personnalisée en vue d'une possible réhabilitation selon les cas observés.

Les travaux de l'ancienne prison de Percé commenceront à l'automne 2008 et le projet de prison-hôpital devrait débiter d'ici janvier 2010. ([Le Pharillon](#))

Changer les perceptions

Le Conseil de presse du Québec de passage à Gaspé

Difficulté d'accès à l'information et folklorisation à outrance de la Gaspésie ont été les principaux points soulevés à l'occasion du passage du Conseil de presse du Québec à Gaspé.

Cette tournée des régions qui prenait fin à Gaspé constituait une première initiative du genre pour le CPQ depuis sa fondation il y a 35 ans. Cette tournée s'est amorcée à Trois-Rivières en février dernier.

Cette tournée avait le mandat de prendre le pouls des régions en matière de couverture des événements régionaux et d'accès aux différents médias. La visite du Conseil à Gaspé n'a pas cependant attiré des gens du public ; ce fut les membres des médias qui ont fait acte de présence à cette séance qui a tout de même permis de soulever quelques problématiques relatives à l'information en région ainsi qu'à sa pratique.

Difficulté d'accès et «folklore»

Au cours de la soirée, les personnes présentes se sont entendues pour dire que la couverture faite de la Gaspésie par les médias nationaux est particulièrement déficiente. En fait, la région a souvent droit à un traitement qui touche au folklore et ne fait l'objet d'une couverture intensive qu'à l'occasion de catastrophes naturelles : les inondations du 9 août 2007 à Rivière-au-Renard ont bien sûr été l'illustration principale de cette lacune. D'autre part, le travail des médias locaux - radio et presse écrite en particulier, a fait l'objet d'une mention honorable.

On s'est cependant entendu pour dire que l'accès à l'information nationale en région s'avère aussi problématique, les principaux exemples étant entre autres l'absence de distribution de quotidiens comme Le Soleil et l'inaccessibilité à l'internet haute vitesse dans la plupart des municipalités de la région.

Comblent les distances

Par ailleurs, il a aussi été mentionné que les distances à parcourir représentaient aussi un frein à la qualité de l'information, spécialement pour Radio-Canada qui a semble t-il reçu maintes critiques de la part des intervenants socio-économiques économiques de Gaspé qui ont participé à une séance spéciale tenue le lendemain. Il faut rappeler que la station télé de Radio-Canada à Matane a fermé ses portes pour cause de compressions budgétaires en décembre 1990. ([Le Pharillon](#))

L'historien Jacques Lacoursière est favorable à la création d'une pourvoirie autochtone en Gaspésie

Jacques Lacoursière, l'historien croit que la pourvoirie autochtone pour la Première nation de Gesgapegiag devrait se réaliser.

Le populaire historien Jacques Lacoursière est en faveur de la création d'une pourvoirie autochtone à la Première Nation de Gesgapegiag, en Gaspésie.

En effet, l'historien qui a animé durant plusieurs années l'émission Épopée en Amérique, réalisée par Gilles Carle, indique que la concrétisation du dossier de pourvoirie apporterait une bouffée d'air frais aux jeunes Micmacs de la Première nation de Gesgapegiag.

« Si on veut lutter contre le chômage et fournir des emplois aux jeunes en essayant de respecter leurs traditions ancestrales, c'est-à-dire une tradition de chasse et de pêche, et, si on permet à ces autochtones d'avoir un établissement où les règles et les lois (de la chasse et de la pêche) sont respectées, je ne vois pas pourquoi on ne leur accorderait pas », précise M. Lacoursière.

Le territoire de la « réserve » autochtone de Gesgapegiag occupe 1,8 km carré pour une population de 1300 membres dont le revenu moyen est de moins de 10 000 \$ annuellement. Près de 49 % de la population à moins de 24 ans et le taux de chômage oscille entre 75 et 80 % en hiver.

Depuis dix ans, les Micmacs de Gesgapegiag planche sur ce projet afin de créer de la richesse au sein de la bande. La pourvoirie aurait 229 kilomètres carrés et serait située sur le territoire de l'ancienne réserve Baldwin et dans une partie de la réserve des Chic-Chocs, en Gaspésie. Le droit d'accès à la chasse à l'original serait de 395 \$ pour les 325 chasseurs fréquentant le secteur. Un modèle de co-gestion serait mis en place avec la Sépaq.

Ce projet a fait couler beaucoup d'encre dans la région alors que l'ancien député libéral, Rémi Bujold, a été mandaté par Québec à titre de « facilitateur » dans le dossier. M. Bujold a consulté les chasseurs en Gaspésie et aux Îles de la Madeleine afin de dégager un consensus.

Les avis sont partagés dans ce dossier ; d'un côté, nous avons les chasseurs blancs qui ont des appréhensions de perdre leur « trou » de chasse dans le secteur de la Baldwin. De l'autre, les membres de la Première nation qui affirment avoir besoin de ce moteur économique afin de relever la communauté d'un marasme économique qui s'encrasse depuis plusieurs décennies.

Hurons et Micmacs

Des concordances peuvent être faites entre les dossiers Gesgapegiag, en Gaspésie, et celui des Hurons de Wendake, près de Québec.

À ce dernier endroit, des membres de la communauté aménagent des chalets dans le Parc des Laurentides. Les protestations fusent de toute part, mais le Chef Max Gros-Louis affirme que c'est un droit ancestral qui se base sur le traité de Murray « qui de fait n'est pas un traité », tient à préciser l'historien Jacques Lacoursière.

Dans le dossier de la pourvoirie autochtone de Gesgapegiag, aucun traité historique ne permettra de débloquer ce dossier auprès du Conseil de bande... (L'Écho de la Baie)

Industrie forestière - Des écologistes s'estiment trahis

Les représentants écologistes de Nature Québec s'estiment trahis par le document de consultation que le gouvernement québécois vient de publier sur la révision du régime forestier.

Ceux-ci considèrent que Québec ne respecte pas les promesses faites lors Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois, qui a eu lieu en décembre dernier.

Parmi les promesses, il y avait celles de mieux partager la forêt et de l'exploiter dans le respect de l'environnement. À l'issue du Sommet, le gouvernement s'engageait à protéger 8 % de la forêt québécoise et même davantage dans le futur.

Louis Bélanger de Nature Québec a pris connaissance du document qui détaille la réforme du régime forestier à venir. « Là, on a l'impression qu'avec la méthode de zonage, le 8 % est en train de devenir tranquillement un objectif final », déplore-t-il.

Il émet également des inquiétudes face à l'aménagement écosystémique et la gestion intégrée des ressources. Ces deux principes visent à protéger la faune et la flore, ainsi qu'à mieux partager la forêt entre les chasseurs, les forestiers, les villégiateurs et les autres utilisateurs.

M. Bélanger constate que les environnementalistes et les villégiateurs sont absents des conseils d'administration des sociétés d'aménagement forestier régionales qui seront créées.

Il indique que ce sont ceux qui ont un avantage à couper du bois qui vont être encore les décideurs pour tout le régime forestier.

L'environnementaliste croit que la loi, qui doit être adoptée d'ici la fin de l'année, pénalisera tout de même l'industrie, car celle-ci perdra du pouvoir et payera son bois plus cher.

M. Bélanger croit que les seuls à gagner quelque chose avec le nouveau régime forestier sont les hauts fonctionnaires.

Consultations

Québec a déposé, jeudi, le document de consultation qui doit mener à l'adoption d'un nouveau régime de gestion de la forêt québécoise.

Des modifications majeures y sont proposées. Le ministère des Ressources naturelles propose entre autres de créer un bureau de mise en marché du bois, de déléguer la gestion de l'approvisionnement à des acteurs régionaux et de résilier les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier.

Les industriels disposent depuis peu d'une étude leur permettant d'évaluer les impacts économiques de la refonte du régime.

À la suite des consultations publiques, le gouvernement rédigera un projet de loi qu'il souhaite faire adopter avant la fin de l'année. (UMQ-Radio-Canada)

Consultation sur les aînés: des mesures «insuffisantes»

Aussitôt rendu public, le plan d'action gouvernemental pour les personnes âgées a été décrié par un des coprésidents de la vaste consultation publique sur les conditions de vie des aînés qui s'est tenue dans tout le Québec à l'automne 2007.

Le rapport de cette consultation, rendu public début mars, proposait de mettre l'accent sur les soins à domicile en y investissant massivement, plutôt que de créer de nouvelles places en centre d'hébergement (CHSLD).

Au moment du dépôt du rapport, la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, avait promis de donner rapidement suite aux recommandations qu'il contenait, sans toutefois préciser dans quelle mesure.

Coup de chance: le budget 2008-2009 prévoyait quelques jours plus tard de l'argent pour les aînés - notamment un fonds de 200 millions en 10 ans, créé en partenariat avec la famille Chagnon, pour mettre en place des ressources soutenant les aidants naturels.

Une semaine plus tard, la ministre a annoncé son plan d'action pour répondre aux conclusions tirées de la consultation publique. La majorité des mesures présentées avaient déjà été annoncées dans le budget, dont 80 millions par an pour les services de maintien à domicile, en plus d'une majoration des crédits d'impôt pour les aînés.

Or, le Dr Réjean Hébert, coprésident de la consultation publique, avait estimé à «500 millions minimum» les investissements nécessaires pour répondre aux besoins en matière de maintien à domicile.

La FADOQ, la FTQ et d'autres groupes ont joint leur voix à celle du Dr Hébert pour rendre un verdict sévère: le plan de la ministre est «insuffisant» !

Un autre plan d'action pour lutter contre les abus et la maltraitance envers les personnes âgées est prévu pour 2009, a annoncé la ministre Blais au printemps. (UMQ-La Presse)